



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recours gracieux contre le projet Open Sky à Sophia Antipolis

5 décembre 2019

Ce jeudi 5 décembre, l'association [MySophiaAntipolis](#), conseillée par [Notre Affaire à Tous](#) dépose, aux côtés d'autres associations, un recours gracieux pour réclamer le retrait du permis de construire du projet Open Sky à Sophia Antipolis. [MySophiaAntipolis](#) lutte depuis plus de 3 ans contre ce projet de centre commercial gigantesque de 15 hectares, pour 100.000 tonnes de béton, à l'entrée de la technopole et en bordure de forêt.

La bataille juridique est une nouvelle étape importante dans une mobilisation massive de longue haleine : [une pétition regroupant 20.000 signataires](#), un [référendum citoyen](#) affichant 96% d'opposition, plusieurs manifestations [regroupant des centaines de riverains](#) et plus récemment, une [lettre ouverte à l'Etat](#), cosignée par 22 associations.

La mobilisation contre ce projet est emblématique des enjeux actuels, tant elle cristallise des oppositions variées dans une convergence des luttes : défense des petits commerçants, mobilité (doublement du trafic) et pollution, risques d'inondations (projet dans le bassin versant de la Brague ayant tué 4 personnes en 2015), réchauffement climatique, déficit démocratique d'un projet imposé aux riverains sans concertation préalable.

En rejoignant la campagne [SuperLocal](#), qui cartographie et met en réseau les collectifs luttant contre plus de 200 projets polluants ou injustes en France, [MySophiaAntipolis](#) bénéficie désormais de l'expertise juridique des bénévoles de [Notre Affaire à Tous](#).

“Philippe Journo, le promoteur du projet, déploie toute la panoplie du greenwashing pour faire passer une montagne de béton pour un projet écolo. Personne n'est dupe. Ces temples de la consommation sont des projets néfastes, d'un autre temps.” **Raphaël Jolivet, membre du bureau de MySophiaAntipolis**

“La protection de nos communs naturels telle que la forêt est essentielle pour assurer la protection des générations futures.” **Martin Jaubert, membre du bureau de Alternatiba 06**

“Ces projets imposés et polluants se multiplient et les citoyens luttent à armes inégales contre ceux-ci. Tout le point du projet Super Local c'est de rendre aux citoyens les moyens d'exercer leurs droits”, **Chloé Gerbier, responsable juridique au sein du projet SuperLocal pour Notre Affaire à Tous**

Contacts presse :

- MySophiaAntipolis : Raphaël Jolivet, 06 89 88 91 35, mysophiaantipolis@gmail.com
- Notre Affaire à Tous : Chloé Gerbier, 06 46 43 55 09, gerbierchloe@gmail.com

En annexe : Le rappel détaillé des faits | Photos / visuels

Rappel des faits :

Open Sky est un immense projet de centre commercial de 15 hectares à l'entrée de Sophia Antipolis, la plus grande technopole d'Europe. Le bâtiment, culminant à 30m du sol (en opposition à la Charte de Sophia), devrait héberger des commerces, des bureaux et de l'hôtellerie de luxe sur 100.000m² de locaux. Sa construction, à cheval sur des friches industrielles et des parties boisées, nécessite le déboisement de 15.5 hectares de pinède pour 100.000 tonnes de béton.

Ce projet est initié en 2009 par la création de la ZAC des Clausonnes, avant que l'Europe déclare l'urgence climatique et les inondations de 2015 qui sont aujourd'hui le curseur des crues centennales dans la région de Nice. Depuis, un autre centre commercial, Polygone Riviera, a ouvert ses portes à Cagnes Sur Mer en 2015 et une extension de 50.000m² [vient d'être inaugurée](#) au centre commercial voisin CAP 3000. Le permis de construire est signé en novembre 2016. L'affichage récent et donc tardif (octobre 2019) du permis de construire sur chantier ouvre une courte fenêtre de tir pour contester un permis accordé dans le déni de l'urgence climatique.

Face à cette opposition frontale le promoteur du projet a [annoncé la semaine dernière](#) porter plainte contre l'association *MySophiaAntipolis* qui s'acharnerait contre le projet. C'est pourtant le projet qui semble aujourd'hui un acharnement : un bilan de 1200 tonnes de CO₂ par an, 3700 véhicules supplémentaires par heure dans la zone, 15 ha de déboisement, l'approvisionnement en eau potable d'un bassin artificiel de 7000 m².

Signataires du recours :

- Alternatiba 06
- Collectif Citoyen 06
- France Nature Environnement
- Greenpeace - Antenne Locale Nice
- MySophiaAntipolis
- Notre Affaire à Tous

